

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Pouvoir adjudicateur :

Ville de Rungis
Services techniques
5, rue Sainte Geneviève
94150 RUNGIS

2) Procédure : Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Les prestations feront l'objet d'un accord-cadre fractionné à bons de commande en application des articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3) Objet du marché :

COCKTAILS DINATOIRES POUR LES VŒUX DU MAIRE

4) Nature des candidatures :

Candidatures individuelles ou dans le cadre d'un groupement.

5) Structure et nature de la consultation :

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition.

6) Lieu d'exécution des prestations : Rungis.

7) Durée du marché :

La durée du présent marché est d'un (1) an à compter de sa date de notification au titulaire du marché. L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois de manière tacite.

8) Date de démarrage des prestations : Janvier 2018

9) Justificatifs à produire :

Les documents mentionnés au Règlement de la Consultation

10) Unité monétaire : l'Euro

11) Conditions de financement et de règlement des prix :

Les prestations seront financées dans le cadre du budget de la ville de Rungis et seront réglées par mandat administratif.



12) Date limite de réception des offres : le 15 Novembre 2017 à 12 h 00

13) Délai de validité des offres : 120 jours

14) Critères de jugement des offres :

Critères	Pondération
VALEUR TECHNIQUE Elle sera jugée sur la base du mémoire technique constitué par les candidats et de la dégustation lors du jury technique du 20/11/2017 selon les critères suivants : - Mets et menus (avec photos) : *qualité culinaire analysée lors de la dégustation et adaptabilité du devis proposé avec les exigences de la collectivité *qualité esthétique *variété des produits proposés (utilisation de produits frais et de saison, adaptation des produits aux différents régimes alimentaires, efforts relatifs aux produits biologiques) *Choix des vins - Moyens humains et matériels pour la mise en œuvre de la prestation pour Rungis (notamment pour la préparation, la livraison et le service)	70 - 50 * 25 * 10 * 10 * 5 - 20
PRIX Jugé sur la base du devis détaillé du candidat	30 - 30

La formule de calcul retenue est la suivante : $\frac{\text{prix du candidat le moins disant} \times 30}{\text{Prix du candidat}}$

15) Retrait du DCE et renseignements :

Ville de Rungis - Services techniques

Administratifs : Mr. Joubert

Techniques: Mme TOPER

Tél: 01.45.12.80.32

Fax: 01.45.12.80.47

Ou retrait du DCE sur achatpublic.com

16) Date de mise en ligne de l'avis sur le site internet de la ville de Rungis www.rungis.fr et sur achatpublic.com : le 25 Octobre 2017.